Commune de Perwez Informations

Juin 2014

Le Conseil Communal des Enfants vient d'être renouvelé.
Les onze jeunes de 5ème primaire, élus par leurs pairs, ont prêté serment dans la salle du Conseil… comme les grands. Ils se réuniront une fois par mois pour un moment privilégié de citoyenneté et de démocratie participative.

Souhaitons-leur une formidable expérience !

Avis à tous !

Permanences déclarations d'impôts

Si vous souhaitez bénéficier d'une aide, afin de remplir plus aisément votre déclaration d'impôts, sachez qu'une permanence se tiendra à l'Administration communale le :

Jeudi 19 juin de 9h à 12h.

Les seniors en excursion

A l'initiative des Seniors consultants, une excursion fut organisée le jeudi 29 avril à Binche et à Mariemont, deux endroits remarquables de notre patrimoine, injustement méconnus. Au **Musée international du Carnaval et du Masque,** les participants furent conviés à un voyage fascinant au cœur des rites masqués et costumés du monde entier. Après un dîner copieux à la brasserie de Binche, en route pour le **Domaine de Mariemont**, un des plus beaux arboretums de Belgique.

Au milieu de ses 45 hectares, des guides spécialisés ont emmené le groupe à la découverte des fabuleuses collections rassemblées par les Warocqué : porcelaine de Tournai, fresque de Pompeï, statue de Cléopâtre, livre d'Erasme… Un dernier verre de l'amitié et les seniors ont pris le chemin du retour à Perwez la tête remplie de souvenirs très enrichissants.

Tentes communales

Vous n'êtes pas sans savoir que la Commune met en location des tentes de réception : 3 tentes de 6m sur 9m et 4 tentes de 6m sur 6m au prix de 125€ par tente. Par manque de temps et d'effectifs, les ouvriers communaux ne pourront plus assurer le montage et le démontage de celles-ci. Un plan de montage et des explications seront fournis avec le matériel et seront également disponibles en ligne sur le site de la Commune.

Pour dresser facilement la tente, quatre personnes sont idéalement nécessaires.

Contact location : Nathalie Jauquet-Michielsens - 081/64 92 56 ou nathalie.michielsens@perwez.be

Prime à l'acquisition d'un vélo électrique

Pour encourager les déplacements en vélo électrique, la Province du Brabant wallon octroie une prime équivalant à 20 % du montant de la facture ou maximum 200 € par vélo ou kit d'assistance électrique. Que ce soit pour les loisirs, se rendre au travail, à l'école ou faire ses courses, le vélo à assistance électrique permet de se déplacer rapidement, sans devoir compter sur la force de ses mollets ! Plus d'infos chez Pro Velo, gare d'Ottignies, et dans une brochure disponible dans le hall d'accueil de votre Administration.

Abbeyfield

La prochaine réunion d'information sur le projet **d'habitat groupé Abbeyfield** aura lieu à la salle de « L'Oasis », chaussée de Wavre 212, le **mardi 24 juin à 14h**.

Contact : harold.herry@skynet.be

Collecte des bâches agricoles

Depuis 1999, l'IBW mène chaque année, dans ses parcs à conteneurs, une campagne d'une semaine de récupération des bâches agricoles en vue de leur recyclage. Lors de l'édition 2013, pas moins de 200 tonnes de plastiques ont été récoltés. Cette année, la **collecte gratuite** aura lieu **du mercredi 11 au mercredi 18 juin inclus, en évitant de préférence le samedi**. Les engins agricoles seront exceptionnellement autorisés dans le parc à conteneurs durant cette semaine.

Séance de découverte de la marche nordique pour les Seniors

La séance de découverte de la marche nordique du 24 avril 2014 a remporté **un vif succès** malgré le temps maussade. Une vingtaine de Seniors ont pu s'essayer à différents exercices, qui ponctuent la technique de la marche nordique. A l'issue de ce premier rendez-vous deux groupes d'initiation se sont constitués, un en mai l'autre en juin. Une prochaine séance d'initiation est prévue en septembre.

Verrons-nous bientôt un groupe de « marcheurs(euses) nordique » à Perwez ? … Tout est possible.

Contact : Marche Nordique Seniors - 081/41 13 56 - 0478/99 71 25

S'attaquer aux véhicules mal garés

Panneau E1

A partir du 1er juillet, les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement pourront être signalées par des gardiens de la paix constatateurs. Les constatations pourront donner lieu à des sanctions administratives : **par exemple, 55€ pour non respect du panneau E1 ou 110€ pour stationnement sur emplacement réservé aux personnes handicapées.**
Un petit rappel des règles élémentaires de stationnement n'est pas superflu, même si le principe de base est simple : *« Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité. »*

Donc, ne pas :

- Stationner à cheval sur les trottoirs par respect pour les piétons et les cyclistes
- Stationner trop près des carrefours, des passages pour piétons, des virages…
- Se garer en dehors des emplacements dessinés au sol, tout spécialement chaussée de Wavre…
- Etc.

Plus d'instructions sur *www.code-de-la-route.be/textes-legaux/*

Un numéro gratuit pour les seniors

0800 16 210
Numéro gratuit Seniors

En formant le 0800/16 210, vous trouverez les réponses à toutes les questions relatives aux aînés (aides, activités, services...). Il s'agit d'un numéro coupole où les répondants ont une mission d'écoute et d'information, mais aussi d'orientation vers des services spécifiques (Inforhomes, Ligue Alzheimer, Respect Seniors...).
Un numéro unique pour tout ce qui concerne les seniors !

Logement « tremplin » à attribuer

En Brabant wallon plus encore que dans d'autres provinces, l'accès à la propriété n'est pas aisé. Les prix des terrains et des logements sont élevés ; les banques ne prêtent plus 100% de la somme nécessaire et en raison de la situation économique, ce n'est pas évident pour les jeunes couples d'épargner la première mise de fonds indispensables.

Pour répondre à cette problématique, la commune de Perwez propose des logements dits "tremplin", dont le loyer mensuel vient d'être abaissé : 650€ au lieu de 850€. **L'un d'eux,** situé avenue des Tourterelles 28, **avec 3 chambres est disponible à partir de juillet.**

Voici quelques explications et conditions :

Loyer ristourne

Le loyer mensuel est fixé à 650,00€. En fonction de la durée de la location et à condition d'acheter ou de faire bâtir à Perwez, de 25 à 50% du montant total des loyers payés seront ristournés.

Une belle opportunité

La location d'un logement "tremplin" est une formidable opportunité. Les avantages offerts nécessitent néanmoins de votre part un engagement. En signant la charte des logements "tremplin" qui accompagne le bail, vous prenez cet engagement et vous vous déclarez prêts à faire tout ce qui est nécessaire pour que le logement mis à votre disposition ne soit qu'une **passerelle vers la propriété**.

Un octroi juste

Un Comité pluriel attribue le logement en fonction de critères et de priorités clairement définis dans le règlement :

- Etre de bonne conduite, vie et moeurs ;
- Etre âgé de 18 à 35 ans pour l'un des membres du couple avec un max. de 45 ans pour l'autre au moment de l'introduction de la demande ;
- Etre actuellement domicilié ou avoir été domicilié pendant au moins 15 ans dans la commune ou y avoir son lieu de travail pour l'un des deux membres du couple ;
- Bénéficier de revenus supérieurs à 23.400€ augmentés de 2.500€ par enfant à charge et inférieurs à 51.300€, augmentés de 2.500€ par enfant à charge pour un couple ;
- Bénéficier de revenus supérieurs à 23.400€ augmentés de 2.500€ par enfant à charge et inférieurs à 31.200€, augmentés de 2.500€ par enfant à charge pour une personne seule avec enfant(s) ;
- *Tous ces montants seront adaptés annuellement à l'évolution de l'index (l'indice de départ de l'index est de 138,22 au 01/01/2014)*
- Ne pas être pleinement propriétaire ou usufruitier d'un autre logement sauf si le logement est exproprié ou réputé insalubre non améliorable.

En pratique

Les candidats à ce logement « tremplin » 3 chambres doivent compléter **le formulaire de candidature disponible auprès de l'Administration communale et le renvoyer avant le 30 juin 2014** avec :

- Un certificat récent de bonnes conduites, vie et mœurs ;
- Une copie du dernier avertissement-extrait de rôle de l'impôt sur les personnes physiques ;
- Une attestation du Receveur de l'enregistrement établissant que le candidat n'a pas la jouissance, la pleine propriété ou l`usufruit d'un immeuble à l'usage d'habitation.
- Une lettre de motivation.

Contact : Betty CROSENSKI, Service Logement, 081/64 92 77 - betty.crosenski@perwez.be

Précieux déchets à vies multiples

La collecte en chiffres

A Perwez, les déchets ménagers sont collectés en porte-à-porte ou au parc à conteneurs avant de rejoindre le Centre de transfert et de prétraitement de Mont-Saint-Guibert, géré par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW).

Parc à conteneurs de Perwez

En 2013, 211 000 tonnes de déchets ménagers furent collectés soit 514,72 kg par habitant. Parmi ceux-ci, 6 038 tonnes de PMC, qui ne représentent donc que 2, 86 % du poids mais beaucoup plus en volume : quelque 180 000 m³/an. Bouteilles et flacons en **p**lastique, emballages **m**étalliques et **c**artons à boissons sont ensuite triés et acheminés vers d'autres centres, d'autres destinations, pour être traités et recyclés : France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne selon les matières. L'acier quant à lui reste en Belgique.

Et qu'advient-il alors de nos bouteilles et flacons en plastique ?

Pour sa sécurité, évitons les flacons de produits toxiques

Près de 2000 tonnes de bouteilles en plastique du Brabant wallon se retrouvent à Verdun, en France, dans l'usine de recyclage Wellman qu'ont visitée dernièrement Carl CAMBRON, notre Bourgmestre faisant fonction, et Eric DELCORPS, Responsable du Service Entretien et Propreté, lors d'une journée d'études initiée par l'IBW et Fost Plus.

Cette usine, où travaillent 48 personnes, a recyclé l'an passé 38 000 tonnes de bouteilles en plastique pour en fabriquer des paillettes de plastique, blanches, bleues ou vertes selon leur future utilisation. Avant d'être transformés en paillettes, les déchets sont triés de manière électronique et manuelle, passés au détecteur à métaux, broyés, lavés à chaud en circuit fermé, rincés… tout cela dans une atmosphère qui ne sent pas la rose. Ces paillettes colorées sont ensuite envoyées en Irlande pour être étirées en fibres, sorte de spaghettis **qui serviront à faire des plages arrière de voitures, des moquettes, des tampons à récurer, des vêtements polaires ou encore des oreillers, des couettes ou des couches-culottes.**

« Si chacun pouvait visiter cette usine, voir tout le processus et comprendre les économies engendrées, il serait plus enclin à trier correctement ses déchets. Il est donc nécessaire de rappeler de temps en temps les bons principes » conclut notre Bourgmestre f.f. Carl CAMBRON.

Comment dès lors bien trier ?

Pour bien recycler, il faut d'abord bien trier ! Les bouteilles ou flacons doivent être correctement vidés, munis ou non du bouchon. A l'intérieur, pas de liquide mais pas non plus de petits bouts de papier aluminium de paquet de cigarettes ou autres déchets. Voici quelques autres intrus à éviter à tout prix :

- Pas de pots de yaourt, de raviers (beurre, margarine, glace) ni de barquettes (fruits, légumes, pâtisseries, viandes,…)
- Pas de sacs, sachets ou films en plastique
- Pas d'emballages ayant contenu des substances toxiques ou corrosives, comme la peinture et les insecticides
- Pas de seringues, baxters et autres déchets de soins.

Les emballages contenant des restes de produit ont un effet négatif sur le tri. Ils doivent être écartés de la chaîne de recyclage et incinérés. **Et cela coûte cher à la collectivité : 1 kg de déchets indésirables par Belge et par an coûte environ 5 millions d'euros ! Il est donc important de suivre les consignes de tri.**

Pour rappel, sont « bons pour le service recyclage », les bouteilles et flacons en plastique de :

- Limonade, eau, lait
- Jus de fruits et de légumes
- Yaourt à boire
- Produits de bain et de douche
- Produits de lessive et adoucissants
- Produits de vaisselle et d'entretien liquides
- Eau distillée

Recommandations générales pour le sac bleu

- Déposez les emballages entièrement vides.
- Chassez les intrus
- Ne remplissez pas exagérément le sac bleu PMC et n'accrochez pas de bidons en plastique aux liens de fermeture sans quoi tout le sac ainsi que les bidons seront irrécupérables et incinérés.

« Les objets de demain, vous les triez aujourd'hui »

Rien ne se perd...tout se transforme ! Les Belges sont de plus en plus conscients de la nécessité de bien trier. Plus de 90 % des emballages ménagers sont recyclés et cela n'est possible que grâce à la participation active de toute la population, c'est-à-dire de vous aussi ! A la maison, à l'école, au travail, durant les loisirs, les Belges trient pour minimiser l'impact des emballages sur l'environnement, en économisant d'une part la matière première (bois, pétrole, sable…) et d'autre part des tonnes et des tonnes de CO^2.

Une fois triés, nettoyés, broyés, compactés, les déchets d'hier peuvent renaître sous forme diverses :

27 bouteilles PET ➡ 1 pull polaire

Les bouteilles PET sont recyclées en fibres textiles polyester pour des pull et des t-shirt mais aussi pour des rembourrages de matelas et de tapis.

Flacons HDPE ➡ bac de rangement

Les flacons HDPE recyclés deviennent des bacs de rangement et des corbeilles à papier.
Dans l'industrie, le HDPE recyclé est utilisé pour les conduites, les câbles, les palettes et les tuyaux.

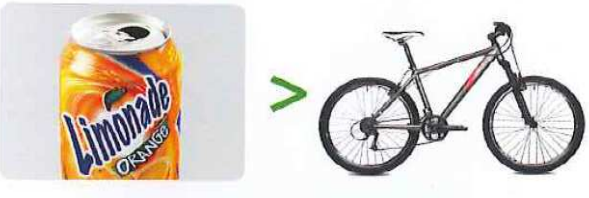

670 canettes ➡ 1 vélo

L'aluminium recyclé est utilisé pour fabriquer de nouveaux emballages et dans le secteur des transports et de la construction. Cependant, un vélo neuf contient aussi de l'aluminium recyclé.

Pour en savoir plus : *www.fostplus.be*

Que signifie le logo POINT VERT ?

Ce logo est souvent mal interprété. Il ne signifie pas que qu'il s'agit d'un produit recyclé mais que l'entreprise qui met le produit sur le marché fournit une contribution financière pour faire collecter et recycler l'emballage. Cela ne signifie donc pas non plus que l'emballage peut être jeté dans un sac bleu PMC.

Perwez Propreté

Composée de quatre hommes, l'équipe Perwez Propreté se charge de collecter les papiers et cartons dans les bâtiments communaux, de nettoyer les voiries, d'éliminer les dépôts clandestins, de vider les poubelles publiques…

Si vous repérez l'un ou l'autre dépôt ou une voirie anormalement sale, n'hésitez pas à contacter le *Service Entretien au 0495/21 28 77 ou via entretien@perwez.be*

En outre, vous l'aurez constaté, **neuf de nos poubelles publiques disséminées dans l'entité affichent des looks originaux,** grâce au Conseil communal des Enfants qui a voulu attirer notre attention sur la nécessité d'une plus grande propreté (voir Espace Jeunesse page 13).

Les ouvriers de Perwez Propreté et l'Administration déplorent que de plus en plus de sacs d'ordures ménagères soient jetés dans ces poubelles publiques. C'est pourquoi, nous faisons appel à votre sens civique en vous demandant de **bien vouloir utiliser, pour vos déchets ménagers, les sacs blancs vendus dans les commerces de l'entité.** Merci de les déposer une fois remplis devant votre habitation le jour de la collecte hebdomadaire, **dès 6h du matin ou la veille à partir de 20h**. Ceux-ci seront ramassés lors des collectes de déchets hebdomadaires.

L'Orbais est à l'entretien

La Commune, en collaboration avec le Contrat de rivière Dyle-Gette et la Province, procède pour le moment à l'entretien de l'Orbais. Estimés à 101.355,65€, les travaux sont réalisés sur un tronçon d'environ 600 m, entre la rue de la Chalette et la rue de la Gobie. Ils comprennent l'enlèvement des déchets divers, l'entretien et la réparation des berges, à savoir curage, élagage, enrochement (stabilisation avec gros blocs de pierre) et pose de tunage (piquets et planches pour éviter l'éboulement). La plupart de ces travaux seront réalisés manuellement et, là où c'est possible, à l'aide de petits engins mécaniques évoluant dans le cours d'eau.

Il faut malheureusement souligner qu'une attitude plus respectueuse permettrait à l'avenir de limiter les dépenses, tout en améliorant l'environnement de tous.

Savez-vous que les déchets verts déposés sur les berges dégradent celles-ci ? En se décomposant, non seulement ils altèrent la qualité organique de l'eau mais en plus ils fragilisent les berges et risquent de provoquer un phénomène d'érosion. En outre, n'oublions pas qu'il est interdit de pulvériser des herbicides sur les rives.
Pour nous débarrasser de nos déchets verts ou autres, ayons le bon réflexe : en route vers le **Parc à conteneurs** (zoning, rue des Moissons à 1360 Perwez, tél 081/65 85 38) !

Quelques bons gestes pour protéger nos cours d'eau

Huile de vidange contre ticket à gratter

En juin, chaque fois que vous rapporterez au parc à conteneurs de l'huile de vidange usagée dans le bidon d'origine, vous recevrez un ticket à gratter comportant un code unique. Complétez-le sur *www.valorlub.be* et vous saurez immédiatement si vous avez gagné un billet Win for Life. Surtout ne jetez pas l'huile usagée dans les égouts car elle est nocive pour l'eau, le sol, la faune et la flore. Il est aussi interdit de la brûler.

ADL

Perwez et son ADL soutiennent le commerce local grâce aux chèques commerces

Dans leur rôle de soutien et de dynamisation du commerce perwézien, l'Agence de Développement Local (ADL) et le Cercle des Acteurs Economiques de Perwez (CAEP) lancent, en juin, en collaboration avec la Commune, **un nouveau projet win-win : les chèques commerces.**

L'objectif de cette nouvelle action est d'accroître la visibilité des commerces de l'entité tout en stimulant l'économie locale. **L'ADL invite les commerçants intéressés à prendre contact avec elle**.

Comment ça fonctionne ?

L'ADL propose une méthode originale de valorisation du commerce de proximité : des chèques commerces qui peuvent être utilisés dans tous les « magasins» de l'entité affiliés au système. A ce jour, une dizaine d'enseignes adhèrent déjà au projet et afficheront prochainement en vitrine le sticker ***«chèque commerce accepté».***
La liste des commerces participants sera bientôt publiée sur *http://cheques-commerces.perwez.be*

Le montant des chèques commerces est fixé à 25 € et leur validité sera de 12 mois. Les chèques seront en vente à l'Agence de Développement Local. Il vous suffira de téléphoner préalablement au 081/83 47 97 pour passer votre commande ou d'envoyer un mail aux agents à *adl@perwez.be*

Les commerçants membres du CAEP offriront un cadeau surprise aux utilisateurs des chèques (dans la limite des stocks disponibles).

Qui peut les offrir? Tout le monde! Alors pourquoi pas vous?

Ces chèques commerces sont accessibles à tous : les entreprises, les associations ou les particuliers peuvent acheter des chèques commerces qu'ils peuvent offrir par la suite.

Pour soutenir l'emploi local, l'Administration communale de Perwez, lors d'occasions particulières (mariage, noces d'or, mise en avant de personnalité, concours via le Bulletin communal, etc.), a également décidé de recourir aux chèques commerces.

Toujours plus nombreux pour redynamiser le commerce local

Des villes comme Awans, Orp-Jauche, Seraing, Bastogne ont déjà lancé ce projet avec succès. Rappelons que l'adhésion des commerçants à ce système de chèque cadeau est totalement gratuite.

Commerçants perwéziens, à vous de jouer ! Si vous êtes intéressés, contactez l'ADL :

Tél. : 081/83 47 97 - Fax : 081/83 50 95 - Rue de la Station, 7 - 1360 Perwez - adl@perwez.be

L' ADL offre 20 chèques commerces, voir concours page 13.

Social

Invitation aux tables d'hôtes de la résidence Trémouroux

Ce mois de **juin, tous les mardis et jeudis, la Résidence Trémouroux de Perwez organise des tables d'hôtes** pour tous ceux qui désirent venir partager un repas convivial pendant le temps de midi (max. 6 pers par jour). Le prix du repas est fixé à 7,00 euros pour un repas habituel.

Mardi 03/06 : Potage cerfeuil - Schnitzel de porc, sauce dijonnaise, pommes de terre - pudding
Jeudi 05/06 : Potage poireaux - burger de veau, gratin de choux, pommes ciboulettes - fromage blanc
Mardi 10/06 : Potage potiron - boulette sauce tomate, pommes frites - glace
Jeudi 12/06 : Potage brocolis - poulet rôti, compote, pommes rissolées - biscuit
Mardi 17/06 : Potage poireaux - vol au vent, sauce champignons, riz - pudding caramel
Jeudi 19/06 : Potage crécy - paupiette de poulet, céléri rave crème, pommes nature - fruit frais

Pour plus d'informations : Pierre VAN ZANDWEGHE - 0472/05 61 86

Population - Etat civil

Naissances

Kewen et Robin PRADO, nés le 22 avril, enfants de Florence BRICHAU et de Ronny PRADO, Perwez
Noé DUFOND, né le 24 avril, fils de Céline COLINET et de Grégory DUFOND, Thorembais-Saint-Trond
Alicia BOECKX, née le 24 avril, fille d'Anastasia BOECKX et de Martial BOECKX, Thorembais-Saint-Trond
Yanis ALDRIC, né le 27 avril, fils de Noura BAKHOUCH et de Jean-Marc ALDRIC, Perwez
Lucie et Maxime CAPITANT, nés le 7 mai, enfants de Maud VAN CUTSEM et de David CAPITANT, Perwez
Ayleen BOSWELL, née le 9 mai, fille de Caroline BAONVILLE et de Frédéric BOSWELL, Perwez

Mariages

Eloïse BOSMAN et Denis GILSOUL de Perwez, se sont mariés le 10 mai
Sylviane VAN LOO de Thorembais-les-Béguines et Guy POCHET d'Ecaussinnes, se sont mariés le 23 mai
Aline de BIOLLEY et Youri LEBRUN de Perwez, se sont mariés le 24 mai

Décès

Claudine LOPPE née le 11 juin 1945, épouse de Georges LOPPE, décédée le 20 avril
Lucienne COLLIN née le 12 octobre 1925, veuve d'Alfred JAMINET, décédée le 5 mai
Germaine RELEKOM née le 7 octobre 1925, veuve d'Alfred JEANMART, décédée le 7 mai
Marie Louise BERWART née le 3 novembre 1922, veuve de François JAUQUET, décédée le 12 mai
Christiaan VANWINGHE né le 9 février 1947, époux de Bertha TROY, décédé le 15 mai
Jean Pierre SEVERIN né le 1er juin 1937, époux de Michelle VANGOITSENHOVEN, décédé le 17 mai

Cartes d'identité et passeports valides

Des envies de départ, de vacances à l'étranger ?
N'oubliez pas de demander au plus vite le renouvellement de la carte KIDS-ID (de 0 à 12 ans). Celle-ci reste valable 3 ans, même au-delà du 12eme anniversaire.

Bien souvent les passeports doivent être valides encore 6 mois après votre retour, pensez-y !

Contact : Renaud LEMPEREUR – 081/64 92 72 – renaud.lempereur@perwez.be

Le Conseil communal des enfants

« Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants », c'est par cette formule magique que ce mercredi 30 avril onze nouveaux jeunes conseillers ont prêté serment devant le Bourgmestre, l'Échevine de l'Enseignement, trois conseillers communaux, leurs copains… et leurs parents. Un moment très solennel et un peu…stressant. Un sans faute ☺ ! La Présidente du Conseil Communal des Enfants, Madame Murielle DARDENNE, Echevine, encourage les nouveaux conseillers à profiter de ce lieu d'échange, qu'est le conseil des enfants, pour mener à bien des projets citoyens et solidaires, tout comme l'ont fait leurs prédécesseurs.
Les jeunes conseillers « sortants » ont concrétisé, durant leur mandat d'une année, **trois projets :**

➢ **Sensibiliser les élèves de 6ème primaire à Internet :** L'association « Action Ciné Médias Jeunes » a organisé des modules d'animation, destinés aux élèves de 6ème primaire, quant aux risques et aux opportunités d'internet.

➢ **Encourager les déplacements à vélo dans l'entité**
Deux projets en faveur de la mobilité douce ont été lancés et rencontrent un franc succès : le « Brevet du Cycliste » et les « Rangs Scolaires à Vélo ».

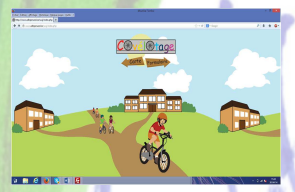

Ce printemps, deux étudiants en informatique ont programmé un logiciel en ligne pour encourager le « covélotage » entre les élèves des écoles de l'entité. Ce mini-site sera disponible dès septembre. Par ailleurs, une demande a été introduite auprès du Collège communal pour l'installation d'abris vélos dans les écoles, ce qui apporterait un confort pour les jeunes cyclistes au quotidien et encouragerait peut-être d'autres élèves à se rendre à l'école à vélo.

➢ **Street Art. « Customiser » des poubelles publiques**
Avec l'aide de Johan Hermant alias « Giach », artiste-peintre de Malèves, les jeunes conseillers communaux ont démontré leur créativité, leur imagination et leur fantaisie en "customisant" une série de poubelles publiques. Surprenantes ou joliment colorées, elles ajoutent une touche artistique à l'espace public. Le 'Street art" incitera-t-il à la propreté ? Les neuf poubelles réalisées par les enfants sont éparpillées dans l'entité à des endroits-clés. Il ne vous reste plus qu'à les découvrir ! Scannez le QR code pour voir photos et vidéo.

le foyer centre culturel de perwez vous informe ….

6 et 7 juin - Le Printemps du Centre culturel

Notre société est en perpétuel changement. Mais quelle est la place de la culture dans notre quotidien ? Quelle importance lui donnons-nous ? Quel est le nouveau visage de cette culture qui nous anime tous ? Le Centre culturel s'interroge et vous interroge aussi.

Nous vous invitons à venir définir ensemble le paysage culturel de demain au gré d'une foule d'animations :

Concerts, visites guidées décalées, ateliers de créations, spectacles, repas convivial, animations, découvertes, moments de réflexion …

Samedi 7 juin 2014

Spectacles

Dès 15h : animations de rue Magic Land théâtre.
16h : concert **« Les Tympans Pimpants »** d'André Borbé pour petits et grands
17h : « Frontière » par le Collectif « les Naifs »
18h : concert de jazz manouche avec Osez'ART

20h : concert Wisark Office

Ce trio acoustique composé d'Isa au chant, de Wim et Christian aux guitares, vous interprétera des titres allant des Doors à Zaz en passant par Madonna, Coldplay et bien d'autres. Réservation souhaitée.

En pratique : PASS UNIQUE : 4 €
Réservations : 081/23 45 55 ou via *secretariat@foyerperwez.be*
Plus d'infos sur les spectacles : *www.foyerperwez.be*
Lieu des festivités : Centre culturel, Grand-Place 32 à 1360 Perwez

Ateliers-Animations

15h : sculpture collective :
Apporter un objet d'un mètre maximum pour participer à la construction d'œuvre collective. Attention ce dernier ne sera pas récupérable.
Apporter aussi une ampoule électrique pour soquet standard E27.
16h : atelier d'initiation et de découverte du cirque par l'ASBL « la Graine de fou » pour les enfants de 8 à 12 ans
15h : expo de nains de jardins réalisés dans la roulotte d'OSEZ'ART
17h : expo vivante de marionnettes « Maurices »
13h : grand rassemblement des morceaux tricotés et habillage du mobilier urbain de la Grand-Place de Perwez

STAGES d'été du CEC Osez'Art

Confection de mobilier de jardin à partir de palettes en bois - Du 2 au 4 juillet, de 10 à 16h – Ado/adultes - Sur le site du Centre sportif - 100€

Stage photo sténopé pour ado - Du 4 au 7 août, de 10 à 16h - Ado dès 13 ans et adultes - Animé par Christian Marchal
Comment réaliser des photos à partir d'une simple boîte, comme il y a 100 ans !!!
Penser la photo du début à la fin : prises de vue en extérieur et développement en chambre noire, mise en scène dans la présentation...

Confection de nains de jardin en papier mâché - Du 18 au 22 août - 6/10 ans de 10h à 16h - 100€ la semaine – Garderies gratuites de 8 à 9h et de 16 à 17h

Multi-arts - Du 25 au 29 août - 5/8 ans et 9 /12 ans de 9 à 16h
Confection de marionnettes, cirque - 100€ la semaine – Garderies gratuites de 8 à 9h - 16 à 17h
Contact : 081/23.45.58 laurence.garot@foyerperwez.be
www.atelierscreatifsperwez.be

Le paiement peut être effectué en plusieurs fois. Réduction de 10€ pour un 2ème membre de la même famille. Une attestation fiscale est remise pour déduction des frais de garde des moins de 12 ans. L'argent ne doit pas être un obstacle à la participation. Une difficulté ? N'hésitez pas à nous en parler ! Les ateliers sont accessibles aux Art 27.

STAGES d'été dans la roulotte : « L'Audacieuse »

Cheminer vers soi avec le journal créatif - Lundi 14 et mardi 15 juillet de 9h30 à 16h30

Approfondir sa connaissance de soi et clarifier son cheminement personnel par l'exploration de la double spirale à la fois intime et créative. Se plonger dans sa bulle personnelle et s'exprimer librement dans son journal créatif par un mélange de mots, de couleurs et d'images symboliques.
150€/ stage, matériel créatif et notes de cours compris.

Découverte du mandala intuitif - Mercredi 16 juillet de 9h30 à 16h30

Créer un mandala, c'est méditer de manière active. Dessiner à l'intérieur d'un cercle procure un sentiment d'unité et aide à rétablir l'ordre dans notre vie intérieure.
80€/ journée - Matériel créatif et notes de cours compris.

Infos et inscriptions : Nathalie Leplae - www.atelierdelaspirale.be - 0478/27 09 27

Journées Amusement & Découvertes

Les prochaines **journées Amusement & Découvertes d'Anim'Mômes** sont déjà programmées :

- du **4 au 8 août** (semaine médiévale),
- du **11 au 14 août** (semaine méli-mélodie),
- du **18 au 22 août** (semaine de l'eau).

Lieu des activités : à l'école communale d'Orbais, rue Trémouroux 119 à Orbais

Les inscriptions à la journée sont aussi possibles. Ne tardez pas à vous renseigner ou inscrire vos petits via *extrascolperwez@gmail.com ou au 081/64 92 76*

Lien vers la brochure :
http://www.perwez.be/news/journees-amusement-et-decouvertes

C'était au temps ...

Le Souvenir Perwézien

La **rue Léopold Salmon** relie Perwez au hameau de Jausselette. Jusqu'en 1919, elle s'appelait d'ailleurs *rue de Jausselette* (le hameau lui-même n'avait alors pas d'odonyme). Elle fut rebaptisée du nom de ce soldat car elle débouchait dans le hameau à proximité de sa maison.

Léopold Salmon est né le 25 août 1893 dans la maison de ses grands-parents paternels à Jausselette (actuel n°54). Il était l'unique enfant de Jean Salmon, maçon, et de Ferdinande Marin, originaire d'Aische. Trois ans plus tard, ses parents ont emménagé dans une autre maison du hameau (actuel n°29) où ils habitèrent leur vie durant. Après l'école primaire, Léopold Salmon apprit le métier de menuisier. Il allait avoir 21 ans lorsque la guerre fut déclarée. Il fut affecté au 4e régiment d'Artillerie de 1914 à 1916, avant de passer au 10e d'Artillerie, où il accéda au grade de maréchal des logis. Le 30 août 1918, malade, il fut évacué vers l'hôpital militaire d'Adinkerke où il décéda six jours plus tard.

Actuel n° 29 à Jausselette

Une plaque rappelle sa mémoire dans le cimetière de Perwez, au pied de la tour de l'église (à côté d'Antoine Pahaux). Comme son souvenir de décès, elle mentionne son décès à Cabourt. Il ne s'agit pas de la station balnéaire normande mal orthographiée mais du lieu-dit d'Adinkerke (en fait *Cabour*, sans T) où était installé l'hôpital militaire.

Nous souhaitons que le nom de la rue soit maintenu jusque Jausselette (ce qui n'est plus le cas sur les applications cartographiques modernes) pour que la relation qui unissait Léopold Salmon à son lieu de vie soit conservée.

Pour le Cercle historique, Gautier Maniquet

Concours

ATTENTION ... ATTENTION ... ATTENTION ... ATTENTION

Exceptionnellement, à l'occasion du lancement des chèques commerces, l'Agence de Développement Local (ADL) se mue en généreux donateur. Elle offre **un chèque commerce d'une valeur de 25€ aux 20 premières personnes*** qui répondent correctement aux questions suivantes :

1/ A quel bâtiment situé à Perwez appartient ce porche ?

2/ Quelle quantité de bouteilles en plastique du Brabant wallon est expédiée à Verdun pour recyclage ?

* *10 gagnants via internet*

* *10 gagnants via courrier postal*

Répondez donc le plus rapidement possible soit en complétant le concours en ligne sur *www.perwez.be/concours*, soit en renvoyant le coupon ci-dessous à l'Administration communale, Service Communication, rue Emile de Brabant 2 à 1360 Perwez, soit encore en le déposant dans la boîte (blanche) aux lettres de la commune, rue de l'Hôtel de ville de Perwez.

Ce concours est également publié sur le site *www.perwez.be*

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Tél .....

Field Depot à Malèves

Vendredi 11 juillet
- 20h30 : exercice de nuit par les reconstituants dans le village
- 21h : soirée gratuite années 80

Samedi 12 juillet
- 10h-13h : convoi (+/- 50km A/R)
- 16h : reconstitution de combat
- 19h : repas (apéro, rôti de porc sauce champignons - gratin dauphinois, dessert) 16€ (adulte)/8€ (enfant de -12 ans)
- 21h30 : bal aux lampions animé par le groupe « Dorémi ».

Dimanche 13 juillet
- 10h30/11h : convoi pour la cérémonie du souvenir au monument du 1er régiment de chasseurs à cheval à Sart-Risbart
- 13h : repas (bouchée à la reine-frites) 10€ (adulte)/8€ (-12 ans)
- 14h : goûter à la viole gratuit pour les 3x20

Pendant tout le week-end : ouverture du Musée du Souvenir de 14h à 18h, jeux anciens pour les enfants, bourse militaria, bières spéciales, petite restauration… **Réservation des repas avant le lundi 7 juillet.** *Contact : 010/88 97 40 ou 0474/62 51 71*

Brocante du Télévie et Foire de la récup

Dimanche 6 juillet - Sur le parking du Centre sportif de 4h à 18h - Au profit du Télévie 2015 - Véhicule sur emplacement - 2000 mètres d'exposants - 2€ du mètre - Emplacement suivant arrivée

Contact : 0495/63 33 99 - 081/65 66 96 - 081/65 59 69

Dans le cadre de la grande brocante du Télévie, Osez'art sera sur place avec différents ateliers et activités festives autour de l'idée de développer toute sa créativité à partir d'objets de récup. Ambiance assurée ! – En collaboration avec l'ACRF

Contact : Laurence Garot - 081/23.45.58 - laurence.garot@foyerperwez.be

Tournoi populaire annuel de beach-volley

Organisé par le Volley club de Perwez - **Dimanche 8 juin** - Centre sportif - 3 contre 3 - présence des équipes dès 8h30.

Prix de l'inscription : 5€ par joueur - Bar et petite restauration.

Inscription : 0474/76 57 56 - www.volleyclubperwez.be

Stages d'été du club de tennis de table

Les stages sont organisés au centre sportif du **22 au 25 juillet, du 11 au 14 juillet et du 25 au 29 août de 9h à 16h** (demi-journée possible). Prix : 80€ la semaine de 4 jours, 100€ la semaine de 5 jours, 22€ la journée et 12€ la demi-journée.

Renseignements et inscriptions : 0473/29 54 12 - thirionphil75@yahoo.fr

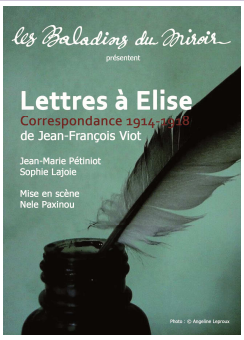

« Les Baladins du Miroir » présentent « Lettres à Elise »

Début août 1914, Jean Martin, l'instituteur d'un petit village auvergnat, doit partir à la guerre. Il quitte son épouse, Élise, et leurs deux enfants, Camille et Arthur. Le soir, il adresse une première lettre à Élise. Elle lui répond. Et bientôt, à travers leurs courriers, se raconte leur histoire, le comique et le tragique des années de guerre, de l'amour à la révolte, de la tendresse au désespoir.

A Thorembais-les Béguines, Chemin du Bois des Dames 8, le jeudi 12, vendredi 13 juin et samedi 14 juin à 20h00.

Contact et réservations : 010/88 83 29

Marc Bazin s'expose et se lit

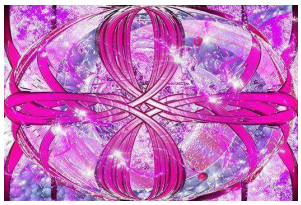

L'artiste peintre Marc BAZIN se diversifie et publie son premier roman : *« Psycholove, un amour meurtrier ».* Lecture et dédicaces sont organisées le **21 juin**. Ses œuvres nouvelles explorent les thèmes chers à l'artiste et se caractérisent par une grande sensibilité et une explosion de couleurs. Vernissage le 21 juin à 15h, en présence de l'artiste et expo les **21 et 22 juin de 14h à 20h, salle de L'Oasis** à Thorembais-Saint-Trond.
Entrée libre et bar ouvert.

Portes ouvertes de l'Usine électrique

L'usine électrique ouvrira ses portes, 27a rue du Warichet à Perwez, le week-end du **14-15 juin** pour son exposition de fin d'année. Le **vernissage** aura lieu le **vendredi 13 juin à 18h.** Si vous, ou votre enfant, envisagez de développer votre curiosité pour les arts plastiques l'an prochain, c'est le moment idéal pour venir découvrir les créations des élèves de Chloé et de Giach. Cet été, des stages créatifs pour les enfants sont organisés par ces deux artistes.
Contact : 0476/92 00 91 ou www.giach.net

L'usine électrique
lieu de création
espace d'expression
Chloé Coomans & Giach

Thorembais-les-Béguines en fête

Vendredi 11 juillet
- 21h : soirée jeunes à la salle des fêtes

Samedi 12 juillet
- Brocante de 6h à 16h
- 19h : souper du club des jeunes, steak frites

Dimanche 13 juillet
- Balade à vélo, départ à 11h
- 14h à 17h, course de cuistax biplace

Animation pour les petits, animation musicale par Self control, château gonflable et grimage.
Contact et réservations : 0488/46 08 78 ou 010/88 83 60

Beau vélo de Ravel

Le Beau vélo de Ravel sera de passage à Perwez le **samedi 26 juillet**, chaussée des Romains, au pied des éoliennes, pour une étape familiale dans notre belle commune. Concert gratuit dès 16h avec Natasha St-Pier et Noa Moon.

Les prochaines parutions de votre bulletin communal sont d'ores et déjà programmées :
22 juillet : merci de nous fournir vos articles avant le 25 juin
1er septembre : merci de nous fournir vos articles avant le 12 août.

Editeur responsable :

Le Collège communal - rue Emile de Brabant 2 - 1360 Perwez

Rédaction : Isabelle MASSON

Pré-presse : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS

Crédits photos : Centre culturel, Gautier MANIQUET, IBW, SCAJ, Vivacité

Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **25 juin au plus tard** à communication@perwez.be ou au 081/64 92 56.

Votre magazine est désormais imprimé sur du papier FSC, **Forest Stewardship Council**. Il s'agit d'un **label environnemental**, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Festif, sportif, culturel …

01/06/2014	
02/06/2014	
03/06/2014	**Eneo** - Salle « La Posterie » - De 13h à 17h
04/06/2014	
05/06/2014	
06/06/2014	
07/06/2014	**Printemps du centre culturel** - Agenda complet en page 11
08/06/2014	**Match amical de pétanque** - Site de la gare - 14h - Barbecue royal dès 18h **Tournoi populaire annuel de beach-volley** - Centre sportif
09/06/2014	**Fermeture de l'administration communale** - Lundi de pentecôte *Cercle d'Orbais* - Atelier passion du livre - Echanges dès 20h - Roulotte à Orbais - 0479/45 98 49
10/06/2014	**ACRF** - Soirée d'information sur les modes de consommation - 19h30 - Salle « La Posterie »
11/06/2014	
12/06/2014	**« Les Baladins du miroir »** - « Lettres à Elise » - 20h
13/06/2014	**« Les Baladins du miroir »** - « Lettres à Elise » - 20h
14/06/2014	**« Les Baladins du miroir »** - « Lettres à Elise » - 20h **L'Usine Electrique** - Portes ouvertes - 0476/92 00 91
15/06/2014	**L'Usine Electrique** - Portes ouvertes - 0476/92 00 91
16/06/2014	**Don de sang** - Salle « La Posterie » - De 16h à 20h
17/06/2014	**Don de sang** - Salle « La Posterie » - De 17h à 20h
18/06/2014	**Eneo** - Salle « La Posterie » - De 13h à 17h
19/06/2014	**Permanences déclarations d'impôts** - De 9h à 12h - Administration communale
20/06/2014	
21/06/2014	**Boo Tend'Art** - Exposition de Marc BAZIN - Salle « L'Oasis » de 14h à 20h
22/06/2014	**Boo Tend'Art** - Exposition de Marc BAZIN - Salle « L'Oasis » de 14h à 20h
23/06/2014	
24/06/2014	**Réunion Abbeyfield** - Salle de « L'Oasis » - 14h
25/06/2014	
26/06/2014	
27/06/2014	
28/06/2014	**Week-end « Musica Sport »** - 14h Gouter 3X20 - Site de la Gare - Concerts en soirée
29/06/2014	**Amicale Philatélique -** Réunion d'échange de 10h à 12h au centre culturel - 081/65 50 25
30/06/2014	

A venir :

20 juillet - VADE RETRO PROPULSION, les vielles voitures partent de Perwez

Du 23 juillet au 9 août - Spectacle « Moi je rumine des pensées sauvage » au Domaine provincial d'Hélécine

27 juillet - Tour de la Région wallonne